

**LIGUE CAMEROUNAISE DES DROITS DE L'HOMME  
POUR LA DEFENSE DES LIBERTES FONDAMENTALES ET DU PLURALISME**

---

- Membre affilié à la F.I.D.H. accréditée auprès de la Commission de l'O.U.A et de l'O.N.U.
- Membre Fondateur de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme.
- Membre de l'Association Internationale des Juristes et des Avocats-Experts-Consultants en Droits de l'Homme.

**Présidents d'Honneur à titre posthume :**

Dr. Félix MOUMIE  
Ernest OUANDIE  
Abel KINGUE

Ruben UM NYOBE  
Afana OSSENDE  
Monseigneur Albert NDONGMO

**COMMUNIQUÉ de PRESSE**  
de la LIGUE CAMEROUNAISE  
des DROITS de l'HOMME  
et APPEL au SECOURS des  
FAMILLES ENDEUILLÉES .

**Le Gouvernement néocolonial  
corrompu sanguinaire  
de PAUL BIYA à YAOUNDÉ  
est triplement coupable du crash  
du Boeing 737 – 800 de  
la Compagnie aérienne  
Kenya Airways, tombé entre  
l'aéroport de Douala et le village  
Mbanga – Pongo, le 05 mai 2007.**

SECRÉTARIAT DE LA DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR EN France  
85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS  
tél/fax : (+33) 143.258.050. « Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org> mail : [africa@smol.org](mailto:africa@smol.org)

COMMUNIQUÉ de PRESSE de la LIGUE CAMEROUNAISE  
des DROITS de l'HOMME et APPEL au SECOURS  
des FAMILLES ENDEUILLÉES .

**Le Gouvernement néocolonial corrompu sanguinaire de PAUL BIYA à YAOUNDE est triplement coupable du crash du Boeing 737 – 800 de la Compagnie aérienne Kenya Airways, tombé entre l'aéroport de Douala et le village Mbanga – Pongo, le 05 mai 2007.**

- 1) Coupable par omission pour avoir, par détournement, par vol, par bradage des richesses nationales, été incapable d'investir et de promouvoir une politique de transport en capacité de prévenir de tels dangers car on sait que le Cameroun ne possède pas de radar de repérage parce que cette technologie coûte trop chère selon les dires mêmes du fameux Ministre des Transports, le sieur Dakolé Daïssala, sorti de sa cachette alors que les corps étaient déjà en putréfaction sur les lieux du drame. En effet, les informations concordantes témoignent : *« Six jours après le drame qui a emporté 114 personnes, le Ministre camerounais des Transports est toujours invisible. Dakolé Daïssala est resté complètement indifférent face à la douleur des familles des 114 victimes d'un crash aérien survenu le 5 mai 2007 à Douala. Même Ephraïm Inoni essaye en vain de joindre son ministre des Transports sur ses téléphones portables depuis le jour du crash. Hier, 10 mai 2007, l'Archevêque de Douala, le Cardinal Christian Tumi, « invité Afrique » sur les ondes de la radio France Internationale (RFI) s'en émouvait encore. Depuis le crash d'un Boeing de la compagnie aérienne Kenya Airways à Doula, aux premières heures du samedi 05 mai 2007, le ministre camerounais des Transports, Dakolé Daïssalé, est porté disparu »* (Quotidien Mutations, du 13 mai 2007).

La diaspora camerounaise, sur les différentes antennes des radios internationales, RFI et Africa N°1, notamment, s'est largement émue et ne cesse de s'interroger sur ce crime de destruction massive que la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme qualifie de crime commis par omission faute d'une politique de protection de la liberté des citoyens à circuler en sécurité.

**En effet, le CODE réuni à Louvain la Neuve le 05 mai 2007, a dénoncé ce drame et appelé à la solidarité nationale par une résolution lisible sur le site du CODE : «<http://lecode.canalblog.com/archives/2007/05/11/4944268.html> » et sous la signature du secrétaire exécutif, Brice Nitcheu.**

- 2) Coupable par commission. Le criminel Paul BIYA, lui-même, a omis jusqu'à l'heure où nous parlons d'informer l'opinion publique et d'appeler à la solidarité nationale au secours des victimes dont les familles sont livrées à elles-mêmes dans la recherche et l'identité de leurs proches ensevelis.
- 3) Coupable enfin par abstention, parce que, après avoir bradé la Compagnie nationale Cameroon Airlines, absorbée par la Compagnie Air France coloniale et néocoloniale, le gouvernement assassin de Paul BIYA s'abstient de tout commentaire en pareil cas face à ce drame national qui endeuille les populations laissées pour compte.

Aussi, pour comprendre et situer la responsabilité du régime néocolonial du criminel Paul BIYA et pour en savoir plus, la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme rediffuse, ci-après, son Communiqué de presse du 17 septembre 2005, **contre l'INTERDICTION par la D.G.A.C. française de l'ATTERRISSAGE des AVIONS de la FLOTTE NATIONALE CAMEROON AIRLINES et dont AIR FRANCE est pourtant actionnaire, communiqué de presse lisible sur « Mémoire d'Afrique » :**  
[http://africa.smol.org/docs/lcdh/lcdh\\_cpress125.pdf](http://africa.smol.org/docs/lcdh/lcdh_cpress125.pdf)

Enfin, la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme demande que les familles endeuillées soient rapidement prises en charge et dédommagées de tous les préjudices et dégâts causés aux ayants droits en se portant partie civile, au plan national, au nom de toutes les victimes.

## **AU SECOURS DU CAMEROUN SANS AVIONS !**

### **COMMUNIQUE DE PRESSE**

**de la LIGUE CAMEROUNAISE DES DROITS DE L'HOMME  
contre l'INTERDICTION par la D.G.A.C. française de l'ATTERRISSAGE des  
AVIONS de la FLOTTE NATIONALE CAMEROON AIRLINES  
et dont AIR FRANCE est pourtant actionnaire.**

## **Mais de quoi s'agit-il ?**

**La CAMEROON AIRLINES s'appelle par tous les voyageurs qui prennent le grand risque de l'emprunter, faute de mieux, « AIR PAGAILLE » ou « AIR PEUT - ETRE »...mais d'où viennent les maux dont souffre la CAMEROON AIRLINES – AIR PAGAILLE ou AIR PEUT-ETRE ?**

- 1) Le pouvoir politique corrompu, népotiste, laxiste, voleur impuni est soutenu par la France.
- 2) Tous les Directeurs qui ont été chargés de la gestion de la compagnie nationale CAMEROON AIRLINES sont des cancre, des médiocres incompetents au service du pouvoir politique corrompu plutôt qu'au service du développement économique et social de la riche nation camerounaise possédant l'or, le manganèse, le diamant, le bauxite, l'hydroélectrique, le pétrole, le gaz, le caoutchouc, le café, le cacao, la banane, l'huile de palme....autant de matières premières stratégiques et commerciales dont la France profite mieux en tant que premier partenaire de son ancienne colonie, désormais néocolonisée et corrompue sous influence exclusivement française.

## **Que faire donc ?**

La France doit réparer les avions de la CAMEROON AIRLINES puisque c'est AIR FRANCE, version néocoloniale du Cameroun néocolonisé, dirigé par un pouvoir sanguinaire corrompu antidémocratique tortionnaire de Paul BIYA criminel qui continue à tuer les étudiants et la jeunesse, après avoir assassiné toutes les grandes figures du combat pour l'Indépendance, la Démocratie et le Droit de l'Homme, parmi lesquels, Ruben Um Nyobé, Roland Félix Moumié, Ernest Ouandié, Ossende Afana, pour ne citer qu'eux sans compter le génocide pratiqué sur les populations innocentes dont la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme a porté le dossier devant les tribunaux pour crime d'assassinat, de disparition et de génocide contre l'Humanité.

Dans tous les cas, les vieux avions de la CAMEROON AIRLINES sont depuis longtemps, pour mauvaise gestion, devenus des « **TOMBEAUX VOLANTS** » qu'utilise le pouvoir oligarchique pour illusionner les populations malades de la corruption d'un système politique médiocre que nous devons éliminer pour sauver notre pays des prédateurs sanguinaires mercenaires arrivistes.

Les mauvaises bonnes mesures de la D.G.A.C. française sont pourtant salutaires pour la sécurité des voyageurs, même si c'est la France elle-même qui soutient et parraine le régime néocolonial corrompu antidémocratique que le peuple camerounais doit chasser pour assurer et assumer son développement avec une aviation nationale digne de notre souveraineté parce que nos richesses le permettent.

**Enfin, « à quelque chose, malheur est bon » ; le moment est certainement venu d'évaluer la responsabilité et le poids de l'emprise de la France sur le Cameroun :**

- 1) Au plan politique, subventions, aides, entretien au néocolonialisme corrompu maintenu au pouvoir par des élections mascarades marginalisant la diaspora.
- 2) Au plan économique, mainmise sur la structure, la gestion, le développement de l'économie camerounaise, notamment, le gaz, le pétrole, le manganèse, la bauxite, par des réseaux mafieux entretenus par ELF, AIR FRANCE, actionnaire de CAMEROON AIRLINES, désormais devenue une compagnie **d'AVIONS POUBELLES, VERITABLES CERCUEILS VOLANTS.**
- 3) Au plan diplomatique, l'inféodation de la diplomatie camerounaise à la diplomatie coloniale et néocoloniale sans véritables diplomates camerounais ni dans les ambassades, ni dans les négociations internationales, tant économiques que politiques, assumant et assurant la souveraineté et le rayonnement de notre pays. En somme, des ambassadeurs tout juste des petits garçons de course nommés à la préférence de Chantal BIYA pour gérer les affaires familiales cachées à l'extérieur du pays. C'est dire, qu'aucun des soi-disant ambassadeurs ou diplomates camerounais n'est capable de fournir des statistiques sur la vie et la dynamique de la diaspora camerounaise criminellement marginalisée politiquement par le régime néocolonial corrompu sanguinaire de Paul BIYA à Yaoundé. **La Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme et les forces patriotiques démocratiques pour l'alternative et la transparence y veillent et ne cesseront d'y veiller quoi qu'il arrive ! La survie et l'avenir de notre peuple sont à ce prix.**

**Le peuple camerounais doit voir clair et agir pour la bonne gouvernance alternative transparente démocratique.**

**Le peuple camerounais souhaite plutôt une France amie qu'une France prédatrice pour tenir compte de notre passé historique commun qui reste à pacifier.**

Le 17 septembre 2005.

Pour la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme,  
Professeur Kapet de BANA,

Ancien membre de la délégation camerounaise à l'Assemblée Générale des Nations Unies pour l'Indépendance et la Réunification du Cameroun.

**SECRETARIAT DE LA DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR EN France**  
**85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS**  
**tél/fax : (+33) 143.258.050. « Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org> mail : [africa@smol.org](mailto:africa@smol.org)**